

# Le portrait d'architecte du Musée Magnin

Michel GALLET

Les visiteurs du Musée Magnin sont intrigués par le portrait d'un architecte inconnu que son costume, le mobilier qui l'entoure et le projet même qu'il exhibe situent dans notre histoire artistique aux environs de 1750 (1).

Ce personnage énigmatique, un peu naïf et vaniteux peut-être, nous a laissé longtemps perplexe. Il est vrai qu'il n'est pas seul en son temps à se désigner comme artiste et créateur en présentant ce qu'il considère comme sa conception la plus personnelle ; ainsi, pour prendre un exemple plus connu, le portrait du chevalier Servandoni montrant son projet pour le portail de Saint-Sulpice (Musée de Versailles) appartient à ce genre d'effigies.

L'édifice – en partie disparu – avec lequel le plan et l'élévation présentés par notre architecte offrent le plus de rapport est l'hôtel des Gardes du corps à Versailles. (2) Sa construction fut réalisée de 1750 à 1778, alors que le style architectural connaissait une rapide évolution. Trois architectes, nommés Blondel, Galland et Lebrun, s'y employèrent tour à tour. Les deux premiers componaient selon le style Louis XV. Le troisième, ingénieur de formation, obéissait aux tendances du premier néo-classicisme. Selon toute probabilité, le modèle mystérieux du portrait n'est autre que Nicolas Galland montrant son projet de 1756 pour l'entrée de l'hôtel, au n° 5 actuel de la rue Royale – un projet qui ne devait pas être exécuté.

Mais voyons les choses de plus près.

Voués, comme leur nom l'indique, à la protection rapprochée du souverain, les deux cents Gardes du corps appartenaient tous à la noblesse et formaient quatre compagnies servant par quartier. Longtemps, ils n'eurent pas de logis et vécurent dans des auberges à Versailles, Marly ou Saint-Germain. Les plus anciens plans de Versailles, établis sous Louis XIV, situent leurs écuries sur un long terrain d'environ 5000 toises carrées, bordant l'avenue de Sceaux (3).

Du côté du Parc-aux-Cerfs, quartier en cours d'aménagement, les Gardes se réservèrent un passage sur la rue Royale, face à la longue perspective de la rue de l'Orangerie. Leur intention était d'annoncer en ce lieu leur prestigieuse caserne par un portail monumental.

En 1750, alors que leur colonel était M. de Suzy, les Gardes furent autorisés par Louis XV à contracter un emprunt de 300.000 livres (4). Ils réunirent une compagnie de prêteurs, motivés par un droit d'hypothèque et des exemptions fiscales.

Anonyme français,  
milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle,  
*Portrait de l'architecte  
Nicolas Galland.*  
© RMN / Thierry Le Mage.

L'architecte auquel ils s'adressèrent, Jean-François Blondel (1683-1756), était un vieil artiste bien connu ; mais il prétendit à un rôle d'entrepreneur général que son statut d'académicien de première classe ne lui permettait pas. Il perçut un important accompte et entreprit la construction. C'est lui qui implanta les corps de logis, le manège, la chapelle et l'abreuvoir aux lieux qu'ils ont occupés plus tard. Puis il mourut en 1756 (5).

A ce moment, le service des Bâtiments du roi, dirigé par l'architecte Ange-Jacques Gabriel (1698-1782), sous l'autorité ministérielle du jeune marquis de Marigny, prit le contrôle de la situation. Gabriel, en sa qualité de directeur de l'Académie royale d'architecture, était garant d'une certaine déontologie professionnelle ; c'est pourquoi comme successeur de l'indiscipliné Blondel il imposa l'un de ses proches collaborateurs (6).

Parmi les architectes qui l'entouraient à Versailles, Galland s'employait depuis une dizaine d'années à la modernisation des appartements de Louis XV et des Enfants de France. En 1751, occupé dans la salle des Gardes, il avait pu se faire connaître et apprécier de leurs officiers. En 1756, on le désigna pour être leur architecte. Deux ans plus tard, il acquit à Versailles une maison rue Saint-Antoine, qui le rapprocha de son nouveau chantier (7).

A ce moment, l'idée d'un portail majestueux sur la rue Royale avait fait son chemin ; mais cette rue s'était construite et peuplée depuis le début du siècle. En dépit de son nom, c'était une artère bourgeoise et commerçante. Le passage qu'y possédaient les Gardes occupait un espace étroit entre des maisons particulières. L'élévation d'un avant-corps monumental que montre Galland est mitoyenne de ces immeubles, où des boutiques sont surmontées de trois niveaux d'appartements locatifs. Cette insertion d'une architecture officielle dans un environnement modeste a attiré notre attention.

Le plan déroulé sur la table, un élégant bureau plat des années 1740, montre le passage d'entrée et à sa droite, au n°7, une boutique et son escalier d'entresol. Ces dispositions bien distinctes sont à peine cachées par la règle et la branche à encré du compas.

En élévation, le frontispice composé par Galland est d'autant plus exubérant dans ses formes qu'il veut faire oublier l'étranglement imposé par le tissu urbain. Le passage carrossable est surmonté d'une porte-fenêtre, haute comme deux étages



des maisons voisines. Elle ouvre sur un balcon à balustres que soutient un encorbellement aux rotondités baroques. Cette console est apparemment timbrée par l'écusson des Gardes du corps. Plus haut, l'élévation est couronnée d'un fronton triangulaire, orné d'armoiries peu lisibles mais que nous pouvons supposer royales. Le dessin n'est d'ailleurs pas une élévation géométrale ; il est traité en perspective pour accentuer le relief. Dans ce tableau, l'architecture est plus habilement représentée que le personnage lui-même, dont le vêtement épouse insuffisamment les formes du corps.

Le projet de Galland est de 1756, année où éclata la guerre de Sept-Ans. Ce temps de restrictions financières ralentit l'activité du bâtiment, mais favorisa néanmoins une rapide évolution du goût. Baroque et rococo s'effacèrent et firent place à un classicisme nouveau que nous appelons le style Louis XVI. C'est pourquoi, quand la construction du portail fut possible, le projet de 1756 était démodé.

Depuis des années, l'aménagement du passage d'entrée sur la rue Royale donnait lieu à d'après contestations (8). Au numéro 3, l'immeuble du Sieur Lecomte comprenait une boutique et en arrière un théâtre, qui fut celui de la Montansier jusqu'à son transfert rue des Réservoirs, dans l'édifice qui est encore aujourd'hui le théâtre de Versailles. Lecomte disposait d'ouvertures sur le passage et le différend ne fut aplani qu'en 1778. A ce moment, Galland n'était plus l'architecte des Gardes du corps.

En 1775, après l'avènement de Louis XVI, A.-J. Gabriel avait pris sa retraite ; mais il avait donné son style à l'architecture versaillaise et laissé de nombreux projets. Dès lors, la délivrance des permis de construire dans Versailles fut exercée par les architectes Trouard, Foacier et d'Arnaudin, issus tous trois de l'Académie de France à Rome et partisans inconditionnels du classicisme (9). Le portail des Gardes fut alors édifié, sous la direction du chevalier du Brachet, par un ingénieur des Ponts nommé Lebrun, qui était architecte de la ville. Alors fut substituée au projet baroque de Galland l'ordonnance sage et compassée que nous voyons aujourd'hui.

En arrière du passage d'entrée existe une cour ronde à huit arcades. Dans le plan étudié par Blondel et réalisé après lui, elle jouait le rôle de rotule entre le passage axé sur la rue de l'Orangerie et les cours successives de l'hôtel des Gardes, parallèles à l'avenue de Sceaux. Ces bâtiments ne nous sont pas parvenus, mais ont été décrits sous la Restauration comme un ensemble monumental (10).

En 1775, Nicolas Galland avait acquis la charge de Premier architecte du comte d'Artois, qu'il transmit deux ans plus tard à son confrère Bélanger (11). Un parcours professionnel honorable l'avait conduit en 1756 à un moment de réussite et d'euphorie. Il fut flatté d'être utile aux Gardes du corps, qui composaient à Versailles un large cercle aristocratique et mondain. Le portrait du musée Magnin fixe le souvenir d'une promotion (12).

## NOTES

1. Peinture à l'huile sur toile, H. 0,405, L. 0,325. Inventaire 1938 F 911 bis.  
Etiquette au revers, de la main de Maurice Magnin : *L.Tocqué, Portrait d'un architecte.*

2. L'histoire de cet édifice est incomplètement connue. L'article d'Odile Carcy et Jean Lagny, « L'hôtel des Gardes du corps à Versailles jusqu'à la Révolution » dans *Revue de l'histoire de Versailles et des Yvelines*, t. 71, 1987, contient des indications précieuses. Les auteurs identifient l'architecte Jean-François Blondel, mais ignorent Nicolas Galland.  
Ce qu'il reste des bâtiments de l'hôtel des Gardes contient aujourd'hui le cercle militaire de Versailles.

3. Les écuries des Gardes firent longtemps obstacle au tracé des rues Royale et de l'Orangerie. En 1731, il fut question de bâti un hôtel des Gardes entre l'avenue de Sceaux et l'avenue de Paris, au voisinage de l'hôtel de Limoges, agglomération ainsi nommée parce que Mansart y avait logé les maçons venus du Limousin. Le duc d'Antin désigna comme architecte le jeune Ange-Jacques Gabriel, alors subordonné de Robert de Cotte ; Archives nationales, O1 1054. Ce projet n'eut pas de suite.

4. CARCY O., LAGNY J., article cité à la note 2.

5. Sur Jean-François Blondel existe une notice de son neveu, Jacques-François Blondel dans *L'Architecture française*, Paris, 1752 et suiv., tomes 2, p. 114, note a. Elle est reprise dans le *Cours d'architecture* de Jacques-François Blondel et Pierre Patte, Paris, 1772 et suiv., t.VIII, p. 468.  
L'article de Jeanne Lejeaux, «Jean-François Blondel, architecte (1663-1756)» dans *L'Architecture*, 1927, vol.15, n° 11, p. 399, contient cette réflexion : « en 1752, il venait d'être chargé de donner les dessins de l'hôtel des Gardes du corps de Sa Majesté à Versailles. Qu'advint-il de ce projet ? »

6. Dans le *Voyage pittoresque des environs de Paris*, éditions de 1762, p. 133-134, A-N. Dézalier d'Argenville écrit : « On vient de construire dans ce quartier un hôtel pour les Gardes du corps. Il avait été commencé sur les dessins de Blondel et a été achevé par M. Gallant, inspecteur du château de Versailles » ; indication reprise dans les éditions de 1768, p. 147, de 1779, p. 144.

7. Galland avait été contrôleur à Fontainebleau de 1735 à 1740. Il secondait aussi Gabriel à l'Ecole militaire. Sur son travail à Versailles, GALLET-GUERNE Danielle, et BAULEZ Christian, *Versailles, Dessins d'architecture de la direction des Bâtiments du roi*, tome I, Paris, 1983, p. 43, 86, 100, 145, 236, 253 ; tome II, 1989, p. 96, 101, 618, 619.

8. Laurent Génisson dit Lecomte disposait d'un privilège accordé à sa famille en 1702. Sur le règlement final du litige, Arch. Nat. O1 1851.

9. BEYLIER Hubert, « Le permis de construire à Versailles sous l'Ancien régime », dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1974-1975, Paris, 1976, p. 176 à 212.

10. D'après Vaysse de Villiers (1822), cité par BREILLAT Pierre, *Ville nouvelle, capitale modèle, Versailles*, Versailles, 1986, p.151.

11. *Archives de l'Art*, 1872 (2). STERN Jean, *A l'ombre de Sophie Arnould, François-Joseph Bélanger, 1744-1818, architecte des Menus Plaisirs, Premier architecte du comte d'Artois*, Paris, 1930, t.1, p. 52, note 1.

12. En laissant à d'autres chercheurs le soin d'identifier l'auteur de ce tableau, nous indiquons que Galland fut en relation avec le peintre Jacques Dumont le Romain (1701-1781), dont le *Saint Louis adorant la Vraie Croix* ornait la chapelle de l'hôtel des Gardes (d'Argenville, loc.cit). Dans le tableau de ce peintre, *Madame Mercier, nourrice de Louis XV, et sa famille* (Louvre), les attitudes, la gestuelle, les mains, la présentation même du portrait royal suggèrent des comparaisons significatives. Notre portrait d'architecte, de format réduit, de caractère familial, d'exécution rapide serait moins une œuvre de commande qu'un présent amical.